

Fiche d'identité de la formation

CARACTERISTIQUES DE LA FORMATION										EVENTUELS COMMENTAIRES COMPOSANTE	
INFORMATIONS GENERALES											
Diplôme :	Licence		Domaine :	STS		Mention Licence :	Liste à choix		Mention Licence professionnelle :	Liste à choix	
Mention Master :	Liste à choix		Spécialité BUT :	Liste à choix		Mention spécifique ou intitulé du diplôme (Capacité, DEUST, IEP, EPISEN...) :			Libellé Parcours-type / \ Non modifiable avant 29-30	Licence Accès Santé disciplinaire - option santé	
Année universitaire d'ouverture souhaitée :			Années du cycle concernées le parcours : Ex: Si le parcours est proposé en L2 et L3, cocher L2 et L3. <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>	X	L1/BUT1	M1 commun à plusieurs parcours (M en Y)	Libellé des éventuel(s) parcours pédagogiques (non diplômants) :	-			
				X	L2/BUT2	M1 (tubulaire)					
				X	L3/BUT3	M2					
Composante porteuse principale :	Liste à choix		Si composante(s) associée(s), les sélectionner : <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>	AEI INTERNATIONAL SCHOOL	IAE PARIS EST	IUT SENART FONTAINEBLEAU	SEG				
				DROIT	IEP	LLSH	SESS - STAPS				
				EPISEN	INSPE	OSU - EFLUVE	ST				
				EUP	IUT CRETEIL VITRY	SANTE					
ORGANISATION DE LA FORMATION											
Site d'enseignement : <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>	A. BOULLE	DUVAUCHELLE	LIVRY-GARGAN	SENART	VITRY	Echelle de la délocalisation :		100% des heures d'enseignement			
	BONNEUIL	FONTAINEBLEAU	MAIL DES MECHES	ST DENIS	100 % DISTANCIEL						
	CAMPUS CENTRE	X HENRI MONDOR	MAISON DES LANGUES	ST SIMON	HYRBIDE						
	CITE DESCARTES	LES GEMEAUX	PYRAMIDE	TORCY	DELOCALISATION						
Modalité d'organisation du parcours : <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>	X	FI	FC	FA	FI/FA (même maquette pour FI et FA)	FI/FC (même maquette pour FI et FC)	FA/FC (même maquette pour FA et FC)	FI/FA/FC (même maquette quel que soit le régime)			
SPECIFICITES DE LA FORMATION											
Formation en anglais : Hors LVE obligatoire	Liste à choix		Sensibilisation à l'entrepreneuriat :	Liste à choix		POUR CYCLE 1 UNIQUEMENT UE TEDS - transition écologique pour un développement soutenable : <i>Insérer une X dans la colonne à gauche des propositions</i>	Oui - tronc commun de l'UE TEDS (Licence)	Oui - tronc commun de l'UE TEDS + contextualisation disciplinaire (Licence)			
EFFECTIFS											
Effectifs prévisionnels en S1/S2 :			Effectifs prévisionnels en S3/S4 :			Effectifs prévisionnels en S5/S6 :					
ACTEURS DE LA FORMATION											
PORTAGE DE LA FORMATION <i>Pour rappel, conseil de perfectionnement obligatoire</i>											
Nom, prénom du responsable(s) de mention :	Anaïs PUJALS Ivan SLOMA		Nom, prénom du responsable(s) du parcours-type :	Anaïs PUJALS Ivan SLOMA		Mise en place conseil de perfectionnement : Obligation réglementaire	Liste à choix	/ \ Conseil perfectionnement obligatoire Cadre UPEC à venir			
Mail du responsable(s) de mention :	anaïs.pujals@aphp.fr ivan.sloima@aphp.fr		Mail du responsable(s) du parcours-type :	anaïs.pujals@aphp.fr ivan.sloima@aphp.fr		Périmètre du conseil de perfectionnement :	Liste à choix	→ Si "autre", préciser :			
PARTENARIATS ACADEMIQUES NATIONAUX											
Formation en partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur français :	Liste à choix		Si oui, précisez l'établissement :			S'agit-il d'une co-accreditation ? <i>Pour rappel, la co-accreditation se fait à la mention</i>	Liste à choix	 Co-conception des formations - CCF Pour en savoir plus →		L'équipe CCF se tient à votre disposition à : coconception.formation@pec.fr	
PARTENARIATS INTERNATIONAUX											
Partenariat avec un établissement d'enseignement supérieur étranger :	Liste à choix		Si oui, précisez l'établissement :			S'agit-il d'une collaboration dans le cadre d'Aurora ?	Liste à choix	 Pour en savoir plus sur Aurora →		Aurora/European University Alliance website Aurora/UPEC website	

MAQUETTE DE LA FORMATION											CM		TD		TP		Distanciel		Modalité d'évaluation en régime général	Régime général <i>Le total CC + Examen terminal doit être égal à 100%</i>									Régime spécial d'études						Note plancher à l'UE (Cf. cadrage)	
CARACTERISTIQUES DES ENSEIGNEMENTS																				Contrôle continu (CC) et contrôle continu intégral (CCI)				Epreuve terminale/Examen			Examen de 2ème session (hors CCI)			Examen			Examen de 2ème session			
Semestre	Nature : UE ou ECUE & spécificité UE/ECUE	Libellé de l'UE ou ECUE <i>Formuler les UE en compétence</i>	Mutualisation entres des parcours de la mention	Mutualisation entre des mentions de la composante	Mutualisation Inter-composante	Champ disciplinaire de l'ECUE	Type d'enseignement	Si UE oblig à choix : nb de cours à choisir / nb total des cours <i>Ex : S'il faut choisir 2 ECUE sur les 7 proposés dans l'UE, indiquez 2/7</i>	Nombre d'ECTS 1ECTS = 25h à 30h de charge de travail	Coefficient <i>(si différent d'ECTS)</i>										Nombre d'heures CM	Nombre de groupes CM	Nombre d'heures TD	Nombre de groupes TD	Nombre d'heures TP	Nombre de groupes TP	Nombre d'heures à distance - TD	Nombre d'heures en distanciel - CM	Ecrit %	Oral %	TP%	Nombre d'épreuves min	Ecrit %	Oral %	TP%		Ecrit %
Liste à choix	UE	Atomes - Molécules et leurs applications médicales			OUI	Liste à choix	UE obligatoire		3		30,0									ET					100,0						100,0					10
Liste à choix	UE	De la cellule aux tissus			OUI	Liste à choix	UE obligatoire		3		30,0									ET					100,0						100,0					10
Liste à choix	UE	Hématologie - immunologie et développement			OUI	Liste à choix	UE obligatoire		3		30,0									ET					100,0						100,0					10
Liste à choix	UE	Les grands appareils			OUI	Liste à choix	UE obligatoire		3		30,0									ET					100,0						100,0					10

MODALITES DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES SPECIFIQUES

Cliquer sur le bouton  de la marge à gauche correspondant au niveau de diplôme concerné pour afficher les sections à compléter

DEUST					
LICENCE					
Modalités de contrôle de l'assiduité : (recopier ici le texte voté en conseil de gestion)	Pour les enseignements théoriques, la présence de l'étudiant.e est contrôlée lors des ED et sera considérée lors des jurys de fin de session en cas de délibération de l'admission d'un étudiant.e. Pour les examens, En cas d'absence justifiée à l'examen terminal, le résultat considéré sera nul (ABJ = note de zéro). En cas d'absence injustifiée, l'étudiant sera déclaré défaillant.	Règle de poursuite dans l'année suivante :	Liste à choix	→ Conditions éventuelles (moyenne, ECTS) pour la règle de poursuite :	Les MODALITES D'ACCES AUX ETUDES MEDICALES ET DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES sont notifiées dans un règlement spécifique (se référer à ce règlement) Existence d'une note seuil à toutes les UE (10 sur 20) UE non compensables
Passerelles pour la réorientation :	Non	Modalités pour l'accompagnement d'usagers en difficulté :	Non	FC - Aménagements d'études prévus justifiant la facturation de frais spécifiques :	
Durée du stage obligatoire :		Période du stage obligatoire :		FA - Rythme d'alternance prévu :	
Durée du/des stage(s) optionnel(s) :		Période du/des stage(s) optionnel(s) :			
BUT					
LICENCE PROFESSIONNELLE					
MASTER					
DIPLÔME D'INGENIEUR					
ETUDES MEDICALES (DFGSM, DFASM)					